



INTRA, APRES LE RESULTAT.

Les commissions d'affectation se sont réunies, les affectations ont été attribuées, les collègues qui nous ont confié leur dossier recevront une fiche récapitulant leurs vœux et les barres correspondantes.

Les résultats sont publiés par le rectorat à partir du 15 juin sur SIAM.

1) Pour ceux d'entre vous qui souhaitent faire une demande de révision d'affectation, celles-ci sont à envoyer à dpe-b7@ac-lille.fr à partir du lundi 17 juin et avant le vendredi 21 JUIN.

Attention, les critères retenus sont le plus souvent fondés sur un bouleversement grave de la situation personnelle, mais cela peut être l'occasion d'attirer l'attention des services du rectorat sur une situation particulière.

Si vous effectuez cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter pour conseil et à nous envoyer une copie de votre demande, nous défendrons votre dossier le 28 juin lors du Groupe de Travail.

2) **Vous êtes nouvellement nommé en ZR.** Le RAD est votre établissement de

rattachement administratif, il vous a été communiqué avec le résultat.

Vous pouvez demander à en changer avant le 21 juin par mail à dpe-b7@ac-lille.fr

L'importance du RAD est liée au calcul des frais de déplacement et aux ISSR. Il doit être situé dans votre zone, mais vous pouvez ne jamais y effectuer de remplacement.

Demandez-nous le guide du TZR! ET n'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions.

3) **Vous venez d'être affecté sur un poste fixe, mais vous découvrez qu'il est à complément de service. Savez-vous que ce n'est pas forcément au collègue nouvellement nommé, d'assumer ce complément de service?**

En cas de doute, ou
de problème,
contactez-nous!

